

# Formation Web : Travaux en hauteur – Tolérance zéro !

**NIVEAU 1** : Formation de base ne requérant que peu ou pas de connaissances du sujet traité.

**DURÉE** : 45 minutes

**COÛT** : 28 \$ plus taxes (membre) / 60 \$ plus taxes (non-membre)

**MATÉRIEL À TÉLÉCHARGER** : cahier de l'étudiant

## OBJECTIF

Informier adéquatement et suffisamment toute personne impliquée dans l'exécution ou la supervision de travaux en hauteur. À la fin de cette activité, le participant aura acquis une meilleure connaissance de la politique de tolérance zéro de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) à l'égard des dangers de chute à partir d'une échelle.

## CONTENU DE LA FORMATION

- Politique de la CNESST
- Cadre réglementaire
- Planification des travaux
  - Principe : hiérarchisation des moyens de protection
  - En pratique : choix de la méthode de travail (planification)
    - Évaluer la possibilité de ramener les travaux au sol
    - Évaluer la possibilité d'utiliser une autre surface stable
    - Nécessité de travailler en hauteur : point d'ancrage conforme ?